

# FICHE PROJET

(avec intervenants extérieurs)



académie de Créteil

éducation  
nationale



Ecole(s)	
Classe(s)	
Enseignant(s)	
Année scolaire	

*Ce document a été réalisé pour faciliter l'élaboration de projets de classe faisant appel à un ou des intervenants extérieurs. Il concerne les projets élaborés en partenariat avec le Service Culturel, la maison des découvertes, la ludothèque, l'Atelier Poulbot, le service des Parcs et Jardins, la bibliothèque et dans le cadre d'autres projets (EPS)...*

## PRESENTATION DU PROJET

### 1. Intitulé du projet.

--

### 2. Objectifs du projet (en relation avec les compétences spécifiées par le programme de l'école primaire et le socle commun de connaissances et de compétences)

--

### 3. Description du projet.

--

### 4. Partenaire associé au projet.

--

## DESCRIPTIF DU PROJET

### **1. Inscription du projet dans le cadre du projet d'école.**

- Priorité 1 :
- Priorité 2 :
- Priorité 3 :

### **2. Inscription du projet dans le cadre du projet de classe.**

### **3. Indicateurs ayant conduit au choix de ce projet.**

### **4. Activités menées préalablement et/ou parallèlement seul par l'enseignant.**

### **5. Apprentissages visés pour les élèves (en termes de compétences).**

Compétences langagières	Compétences disciplinaires

### **6. Déroulement du projet.**

*A. Nombre de séances prévues :*

***B. Détails des séances :*** (préciser chacune des séances en déterminant le but et les compétences visées. Annoter les séances qui font appel à l'intervention extérieure)

## **7. Rôles de l'enseignant et de l'intervenant :**

## **8. Description des activités des élèves.**

## **9. Prolongements pédagogiques.**

## **10. Modalités de restitution ou de valorisation, production envisagée** (*exposition, spectacle, album, recueil de textes, créations plastiques 2-D ou 3-D, diaporama, animation multimédia, CD-Rom, etc.*)

## **11. Evaluation**

## ORGANISATION MATERIELLE DE L'ACTIVITE

### **Rôle du maître** (Circulaire n°92-196 du 03/07/92)

- Le maître par sa présence et son action assume de façon permanente **la responsabilité pédagogique de l'organisation et de la mise en œuvre des activités scolaires.**
- Les intervenants extérieurs sont placés sous **l'autorité du maître.**
- Durant la séance, le maître **sait constamment** où sont les élèves.
- Dans les 3 situations proposées ci-dessous, il appartient à l'enseignant s'il est à même de constater que les conditions de sécurité ne sont plus manifestement réunies **de suspendre ou d'interrompre immédiatement la séance.** Le maître informe ensuite, sans délai, sous couvert du directeur, l'IEN de la mesure prise.

### **GESTION DU GROUPE CLASSE** (Circulaire n°92-196 du 03/07/92, Bo n°29)

#### **1. Organisation habituelle : La classe fonctionne en un seul groupe.**

*Rôle de l'enseignant : L'enseignant assure, non seulement l'organisation pédagogique de la séance, mais également le contrôle effectif de son déroulement.*

*Rôle de l'intervenant : Tout en confortant les apprentissages conduits par l'enseignant de la classe, il apporte un éclairage technique ou une autre forme d'approche enrichissant l'enseignement.*

#### **2. Organisations exceptionnelles :**

##### **A. Les élèves sont répartis en groupes dispersés, encadrés par des intervenants extérieurs et l'enseignant n'a en charge aucun groupe particulier :**

*Rôle de l'enseignant : Idem que précédemment. Le contrôle sera adapté aux caractéristiques du site et à la nature de l'activité. Sauf impossibilité matérielle, l'enseignant procède au contrôle successif du déroulement de la séance dans les différents groupes et la coordination de l'ensemble.*

*Rôle des intervenants : **Prise en charge d'un groupe** avec éclairage technique ou autre forme d'approche enrichissant l'enseignement.*

##### **B. Les élèves sont répartis en groupes dispersés, encadrés par des intervenants extérieurs et l'enseignant a en charge directement l'un des groupes :**

*Rôle de l'enseignant : **Prise en charge d'un groupe.** Son action consiste à définir préalablement l'organisation générale de l'activité avec une répartition précise des tâches et à procéder à posteriori à l'évaluation.*

*Rôle des intervenants : **Prise en charge d'un groupe** avec éclairage technique ou autre forme d'approche enrichissant l'enseignement, tout en confortant les apprentissages conduits par l'enseignant de la classe.*

Organisation(s) retenue(s) (cocher à droite de la ou des cases)	1	2A	2B
--	---	----	----

#### **3. Précisions supplémentaires éventuelles concernant l'organisation qui peut évoluer au cours du projet :**

## ORGANISATION DANS LE TEMPS

**1. Date(s) de ou des intervention(s) :** *(Cocher la ou les cases concernées par la ou les interventions)*

	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
1 <sup>ère</sup> semaine										
2 <sup>ème</sup> semaine										
3 <sup>ème</sup> semaine										
4 <sup>ème</sup> semaine										
5 <sup>ème</sup> semaine										

**2. Fréquence des interventions :** *(Préciser le jour, l'heure et la durée de ou des interventions par classe)*

--

**3. Durée des séances**

--

**4. Lieu(x) de l'intervention**

--

**5. Modalités en cas d'absence**

Absence de l'intervenant *(qui prévient l'enseignant ou le directeur ?)*

--

Absence de l'enseignant *(le directeur prévient l'intervenant ou l'employeur), que fait l'intervenant ?*

--